



CAP ASSISTANTS AVANCEMENTS 2006 ET 2007

Vos représentants Cfdt : Micheline Bassien (CEDRe), Michelle Marlot (AC Météo France), Chantal Rilos (DRE), Jean-Christophe Saluste (Montpellier) et Hugues Vandermoere (DAC/CE)

Cette CAP, ordre du Ministère de la Fonction Publique, devait traiter des avancements des années 2006 et 2007. Mais vitesse riment souvent avec précipitation, tout n'était pas prêt pour permettre aux élus en CAP de travailler correctement sur l'année 2007.

En ce qui concerne 2006, les élus Cfdt ont donc accepté de travailler avec tous les outils que l'administration avait mis à leur disposition (ancienneté recomposée en fonction des critères issus du GT Lefranc, quota par service, etc...)

L'impossibilité matérielle dans laquelle se trouvait l'administration de fournir ces mêmes éléments pour 2007 a conduit vos élus à une attitude ferme, excluant notamment les quotas par services, qui aura finalement permis à un nombre considérable d'assistants « oubliés » par leurs services, bien que présentant des dossiers souvent élogieux, de passer au grade supérieur.

Le travail de vos élus, associé à l'attitude relativement ouverte de l'administration, aura donc permis que cette CAP ait lieu dans des conditions compatibles avec l'intérêt collectif des assistants de la DGAC. Ce n'était pas gagné d'avance.

Enfin, le constat commun qu'il fallait faire évoluer les critères d'avancement vers un système plus adapté à la configuration actuelle du corps devrait trouver sa traduction lors de la première réunion qui se tiendra sur le sujet entre DGAC et Représentants des personnels, le 13 février 2007.

A noter :

Les personnels retenus en liste complémentaire bénéficient d'un engagement de promotion en 2008 de la part de l'administration, et de la possibilité en cas de départ inopiné d'agents promus (réussite à concours ou à examen d'un agent promu, par exemple) de bénéficier d'un avancement dès 2007.

Le fait que les avancements 2007 s'opèrent avant que cette « évaporation » ait eu lieu rend indispensable la constitution d'une liste complémentaire, d'autant que nous n'avons pas la garantie que l'administration pourra organiser les concours et examens concernant les assistants avant la CAP d'automne, qui elle-même devrait avoir lieu avant le 1^{er} décembre pour coller à la nouvelle réglementation !

Une première réunion qui portera sur l'ensemble des critères d'avancement des assistants et les aspects pratiques liés aux CAP aura lieu le 13 février après-midi.

AVANCEMENT A LA CLASSE EXCEPTIONNELLE

Année 2006 : 8 postes

ANDREOLLO	Odile	DCS	
DAIGNEAU	Marie Josée	SEFA	
FOURNEAU	Isabelle	SG-SDP-1	
LANGÉARD	Christiane	DSNA-DO	à/c du 3 novembre 2006
MADET	Georgette	MF	

AVANCEMENT A LA CLASSE EXCEPTIONNELLE 2006 (SUITE)

PENAUD	Béatrice	ENAC	
POLIPHEME	Marie Joseph	IGAC	à/c du 2 août 2006
RAGUET	Nadine	DRE	à/c du 1 ^{er} octobre 2006

Hors Quota :

BARBE	Huguette	
DELCROS FAUROUX	Danièle	ENAC
DORVAUX	Mireille	

Année 2007 : 13 postes

AILLAUD	Francis	DAC/SE	
BARTOLI	Gilles	DAST	
BLAISE	Marie-Christine	DAC/N	
COMPAIN	Francine	MF	
DEBONS	Anne Marie	DRE	
DESCHAMPS	Patrick	DCS	
DUPART	Béatrice	DSNA-DTI	
GONDCAILLE	Sylvie	DSNA-DO-CRNA/N	
LELU	Daniel	SG-SDMIF-ARCHIV	à/c du 5 janvier 2007
LUGASSY	Monique	DSNA	à/c du 1 ^{er} avril 2007
MAREK	Patricia	DAC/S	entre avr et oct 2007
MARTIN	Catherine	SG-SDP-4	
PENAUD	Jean Luc	MF	à/c du 1 ^{er} octobre 2007

Hors Quota :

BABY	Danièle	DAC/CE
BOUROULT	Marie Claire	SAC/SPM
COSTES	Françoise	MF
FAIVRE	Marie Claude	SEFA

Liste complémentaire :

BONTEMPS	Martine	SEFA
CANTAYRE	Sabine	ENAC
SAUSSINE	Danielle	DRE

AVANCEMENT A LA CLASSE SUPERIEURE**Année 2006 : 33 postes**

ABHAY	Anita	SG-SYNDICATS
BAUMERT	Béatrice	MF
BRULEY	Micheline	IGAC
BUONOMO	Marie Renée	MF
CAMARA	Marie-Christine	BEA
COULARDOT	Nicole	DCS
DAMEME-BENNETT	Damienne	DSNA-DO-SNA/SO
DISER	Germaine	MF
DUCHER	Anne	DAC/S
DURIEZ	Pierre	MF
FAURE-GAYAUD	Sylvie	ENAC (après vote)
FAURE-VINAY	Maryline	DAC/CE
GANDOLFO	Christine	DAC/SO



AVANCEMENT A LA CLASSE SUPERIEURE 2006 (SUITE)

GEOFFROY	Jean-François	SG-SDP-3
GOUPIL	Monique	DSNA
GUEDON	Pierre Yves	ENAC
HAMIDOU	Madjidou	SAC/OI
HOIZEY	Martine	SG-ARAMIS
LACROIX	Nathalie	DAST
LE HIR	Véronique	DAC/O
LECARDEUR	Marie Dominique	SEFA
LESOURD	Jérôme	MF
MALLAMACI	Patrick	MF
MARIE -APPOLINE	Céline	DAC/AG
MERCIER	Sylvie	SG-SDMIF-2
NUMERIC	Nathalie	DAC/AG
ORLAY	Marie-Flore	MF
OSTROWSKY	Annie	DAC/N
POMMIER	Yves	DSNA-DTI
RILOS	Chantal	DRE
RIPNEL	Laurence	DAC/SE
VAN BELLINGHEN	Nicole	DSNA
VOISE	Sonia	DSNA-DTI

Non retenue par l'administration après vote:

LEPERSONNE	Anne Marie	ENAC
------------	------------	------

Année 2007 : 16 postes

BASSIEN	Micheline	CEDRe
CARBONNE	Anne	SG-SDP-4
CONTE	Catherine	DAC/SO
DAVIDAS	Nelly	DAST
FILS	Pascale	SG-SDP-1
FOURNIER	Christian	SAC/OI
GUEGUEN	Catherine	MF
HERBIN	Michel	MF
IANULI	Nadine	DSNA-DTI
OLCESE	Daniel	MF
PAYET	Jean-Claude	MF
PIQUER	Thierry	SEFA
SOULE-LASSERRE	Isabelle	DSNA-DTI
STEVENS	Isabelle	DSNA
TISON	Patrick	DCS
LEKEUX	Dominique	CRNA/E

à/c départ M. Sandou, si après le 01/07

Hors Quota :

SANDOU	Lambert	SEAC/PF
--------	---------	---------

HQ si départ après le 1^{er} juillet 2007

Liste complémentaire :

GRANIER	Philippe	DAC/N
OTHILY	Nadine	DCS
REBOULLET	Denise	DSNA-DTI
WEIS	Frédéric	DAC/NE

AVANCEMENT DANS LE CORPS DES ASSISTANTS : 1 POSTE PAR AN

2006 : Lydie NORKA (Météo-France)

2007 : Geneviève TURKOWSKI (SG)

Mais au fait, une proposition à l'avancement, comment ça se passe ?

Eh bien cela commence par une proposition de votre service (premier niveau de notation). Puis, le dit service transmet à sa direction la liste de ses agents proposés.

La direction fait une première « sélection », en se concertant parfois avec les chefs de service concernés, et transmet à SDP une liste d'agents proposés, et classés. SDP effectue à son tour une sélection, également (théoriquement) en concertation avec les directions concernées, et présente le jour de la CAP sa liste classée aux élus syndicaux.

S'engagent alors des discussions, à la fois autour de principes objectifs concernant l'intérêt général du corps, et autour des dossiers des agents.

Il faut parfois aux élus accepter de « négocier » pour faire avancer leurs idées et les principes qui les sous-tendent.

Enfin, en cas de concertation impossible, le vote est un constat d'échec, le dernier mot restant à l'administration.

Bref, la route est longue et parsemée d'embûches.

Quelques conseils :

Quelques signes forts ont transparu dans l'attitude du Chef de SDP.

- *L'absence de dossier de motivation associé à la proposition par le service pénalise l'agent. Vérifiez donc auprès de votre hiérarchie qui vous garantit qu'elle vous a proposé qu'un dossier a bien été rédigé.*
- *Nous sommes parvenus à faire fléchir le Président de la CAP en lui démontrant que des agents aux dossiers élogieux étaient totalement « oubliés » lors des propositions des services. Cela a permis de faire pencher quelques fois la balance : les appréciations ont donc une importance non négligeable.*
- *C'est au moment de l'évaluation que se situe le meilleur moment pour aborder avec votre hiérarchie l'épineux problème de votre avancement : n'hésitez pas.*
- *Contactez vos élus (CFDT, par exemple), quelques temps avant la CAP : ils n'en seront que mieux outillés pour vous défendre.*

